

## **Le rôle des ONG dans le développement du droit international**

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Le rôle des ONG dans le développement du droit international / Mohammad Hossein Ramazani Ghavamabadi ; sous la direction de Jean-Marc Sorel

Est reproduit comme : Le rôle des ONG dans le développement du droit international Mohammad Hossein Ramazani Ghavamabadi 2007 Lille Atelier national de reproduction des thèses 2 microfiches Lille-thèses

Auteur(s) : Ramazani Ghavamabadi, Mohammad Hossein (1970-....)

Autre(s) auteur(s) : Sorel, Jean-Marc (1960-....)  
Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne 1971-....

Production : 2005

Description matérielle : 2 vol. (548 f.) ; 30 cm

Titre traduit ajouté par le catalogueur : The role of the NGOs in the development of the international law eng

Classification décimale Dewey : 341.67

Note sur les bibliographies et les index : Bibliogr. f. 479-540. Index

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Droit Paris 1 2005

Résumé ou extrait : Le développement qualitatif et quantitatif des O.N.G., depuis les années 90 est généralisé dans tous les domaines internationaux. Cela est surtout vrai dans les deux grandes phases de la formation et du contrôle et de la mise en œuvre des normes internationales. Les O.N.G. ont recours à plusieurs moyens d'action, officiels et/ou officieux. Ces multiples modalités d'action des O.N.G. sont à la fois complémentaires et concurrentes à l'action des Etats. Dans l'état actuel du droit international, l'apport de ces organisations est important malgré le statut de sujet en droit international qui leur fait défaut. Elles sont des acteurs inévitables qui ne peuvent être exclues du champ des études du droit international, même si leur statut juridique demeure une question -complexe. Elles bénéficient de plus en plus de canaux pour s'exprimer et prendre position sur les atteintes aux droits de l'homme ou au droit humanitaire. Leur participation à la Conférence de Rome indique qu'elles "tenaient la plume" des Etats. Elles participent aussi à la surveillance de la mise en œuvre des normes tant sur le terrain que devant les juridictions

internationales dans le cadre d' amicus curiae.

Sujet - Nom commun : Organisations non gouvernementales

Droits de l'homme (droit international)

Mines (explosifs militaires)

Aide humanitaire

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques